

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 juin 2026

SUR LA JUSTICE CRIMINELLE ET LE RESPECT DES VICTIMES - (N° 2681)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 292

AMENDEMENT

présenté par
Mme Bergantz et Mme Miller

ARTICLE 3

À l’alinéa 40, substituer au mot :

« usage »

le mot :

« utilisation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.